



**COUVREZ  
VOUS BIEN  
-1° DE PRÉVU**

# **APPEL A LA GREVE LE VENDREDI 9 DECEMBRE A 13H DEVANT QUALIPEL 2H MINIMUM À TOUT L'APRÈS MIDI AU CHOIX VICTOIRE !!!**

**Victoire !** C'est le mot du jour ! Lors de la réunion CSE du 30/11/2022, vos élus ont majoritairement voté la désignation d'un cabinet d'avocat qui représentera tous les salariés lésés par le PSE DÉGUISE dont a été victime QualiPel ces dernières années; à l'instar de Mobipel en 2017.

**Les avantages ? La gratuité des frais d'avocats** (pris en charge par le budget de fonctionnement du CSE), un poids plus important au tribunal, car les salariés seront toujours soutenus par le CSE ainsi que la facilité d'accès aux documents par l'avocat etc...

**MAIS**, il y a un «mais» vous l'imaginez bien, malgré une mise en demeure sous huitaine (huit jours) reçue par la présidente du CSE, notre directrice de centre **Nawale BOUNGZATE**, la Secrétaire du CSE **Rhizlaine BIOUS** ainsi que la Trésorière du CSE (responsable des comptes) **Salimata KANE**, nous n'avons eu aucun retour de leur part suite à ce courrier reçu le 17/11/2022, AR à l'appui, concernant la transmission des comptes rendus de réunion CSE qui ont lieu chaque mois, plus de 25 en retards (à la charge de la secrétaire du CSE), ainsi que de l'état des comptes (à la charge de la trésorière, en attente depuis plus de deux mois).

**La loi impose la rédaction des CR de réunion sous 15 jours maximum après la date de chaque réunion CSE**, idem pour la transmission de l'état des comptes du CSE quand il sont demandés à tout moment, car censés être rigoureusement tenus. (demandés lors de la réunion CSE d'Octobre, Novembre et par le biais de la mise en demeure)

S'agit il d'une complicité de la présidente du CSE quant à l'omission de la transmission de ces CR ? Car garante de la bonne application de la loi ? La justice en décidera. Quel est l'état des comptes du CSE ? À quoi l'argent des salariés a-t-il servi? Là aussi, impossible de le savoir, en attendant des poursuites sont en cours, et dans ce sens, **nos revendications restent inchangées, La vie devient difficile, les passages en caisse, faire son plein d'essence... L'augmentation de salaire est aussi un sujet très important**, quoi qu'il arrive la procédure suivra son cours faites nous confiance !

**Si vous souhaitez rejoindre le recours collectif prenez contact avec SEIF MAXIMOS Anass. Nous sommes déjà une cinquantaine!** L'union fait la force, faites valoir vos droits et entendre vos voix! Un article est déjà paru dans Le Parisien grâce aux camarades de la CGT, des élus de la ville seront aussi présents le Vendredi 09/12. Nous comptons bien faire l'écho de l'injustice que nous subissons actuellement. Faites le aussi savoir aux salariés licenciés au cours de ces 3 dernières années, pour beaucoup eux aussi victimes de ce scandale.

**NOUS REVENDIQUONS TOUJOURS POUR LES SALARIES**

**+8 % D'AUGMENTATION DE SALAIRE**

**MISE EN PLACE D'UN PSE AVEC PLAN DE DEPART VOLONTAIRE + INDEMNITÉS**

**PRISE EN CHARGE DES TITRES DE TRANSPORT À 100% JUSQU'À FIN 2023**

**AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION TLT À 1€ PAR JOUR**

**LA PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR (ANCIENNE PRIME MACRON) À SON MAXIMUM AUTORISÉ**